

Charleville-Mézières, le 15 septembre 2021

POINT DE SITUATION N° 341

Mesures de lutte contre le coronavirus

Jean-Sébastien LAMONTAGNE, Préfet des Ardennes, vous informe des mesures et informations actualisées (*en bleu les nouveautés par rapport au point de situation précédent).

Bilan épidémiologique dans les Ardennes – COVID-19

Point de situation au 15 septembre 2021 :

Nouveaux cas confirmés COVID : 150 (sur 7 jours glissants)

Indicateurs COVID-19 dans les Ardennes

Taux d'incidence (1) : 56,5 (56,5 le 14 septembre)

Taux de positivité (2) : 1,6% (1,6 % le 14 septembre)

(1)Le taux d'incidence pour 100 000habitants **sur 7 jours glissants** correspond au nombre total de nouveaux cas dans l'intervalle de temps [J-9 ;J-3] pour 100 000habitants.

L'indicateur est vert si <10, orange si compris entre 10 et 50, rouge >50.

(2) Le taux de positivité sur 7 jours glissants correspond à la part de tests positifs obtenus sur le nombre total de tests réalisés.

L'indicateur est vert si <5 %, orange si compris entre 5 et 10 %, rouge >10 %.

Bilan de la vaccination COVID-19 dans les Ardennes

204 198 personnes ont reçu au moins une 1ère injection du vaccin au 14 septembre 2021, soit une couverture vaccinale de 76,9%.

194 492 personnes sont complètement vaccinées, soit 73,2% de la population.

Suivi des classes fermées dans l'éducation nationale

12 classes fermées au 14 septembre 2021

Le préfet des Ardennes a signé le 17 juin dernier un arrêté précisant un certain nombre de nouvelles mesures complémentaires, relatives en particulier à l'obligation du port du masque.

Cet arrêté, toujours applicable, précise que l'obligation de port du masque en extérieur est levée, **à l'exception des événements générateurs de regroupements sur la voie publique, sur l'ensemble du territoire du département**, à savoir :

- les marchés, brocantes, vide-greniers, ventes au déballage,
- les manifestations festives, sportives, culturelles et revendicatives
- les files d'attente,
- les abords des gares et les abris de bus,
- les abords des établissements scolaires et des lieux de culte (aux horaires d'entrée et de sortie)

La durée d'isolement est allongée de 7 à 10 jours pour les personnes testées positives à la Covid-19. Elle reste à 7 jours pour les cas contact.

Les centres de vaccination dans le département des Ardennes

Rendez-vous sur <https://www.doctolib.fr/>

et sur <https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid/departement-08-ardennes.html>

Nom du centre	Adresse du centre
Centre de vaccination d'Asfeld	MSP - 2 rue du Dr Landes - 08190 ASFELD
Centre de vaccination d'Aubrives	Salle polyvalente - Rue Francis Poulenc 08320 AUBRIVES
Centre de vaccination de Bony-sur-Meuse	COSEC Rue de la vallée 08120 BOGNY-SUR-MEUSE
Centre de vaccination de Carignan	10 Rue Champ Raymond - 08110 CARIGNAN
Centre de vaccination de Charleville-Mézières	Parc des Expositions - rue de la vieille Meuse 08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Centre de vaccination de Chaumont-Porcien	2 place de la mairie 08220 CHAUMONT-PORCIEN
Centre vaccination de Fumay	CHINA – hôpital de Fumay - 30 place du Baty 08170 FUMAY
Centre de vaccination de Givet	Rue Berthelot, 08600 Givet
Centre de vaccination de Raucourt-et-Flaba	MSP - 3 bis place du pavé 08450 RAUCOURT-ET-FLABA
Centre de vaccination de Rethel	COSEC Mermoz - rue Normandie Niemen 08300 RETHEL
Centre de vaccination de Revin	46 avenue Jean Baptiste Clément 08500 REVIN
Centre de vaccination de Rocroi	Gymnase Rue des remparts - 08230 ROCROI
Centre vaccination de Sedan	CHINA - Hôpital de Sedan - 2 Avenue du Général Margueritte, 08200 Sedan
Centre de vaccination de St-Germainmont	3 rue Brennus Delaitre 08190 SAINT-GERMAINMONT
Centre de vaccination de Signy l'Abbaye	MSP - 48 rue de Rethel - 08460 SIGNY L'ABBAYE
Centre de vaccination de Signy-le-Petit	MSP-U 45/1 rue Nicolas de Rumigny 08380 SIGNY LE PETIT
Centre de vaccination de Vouziers	GHSA – hôpital de Vouziers - 12 rue Henrionnet 08400 VOUZIERS